

**Pierre Doray et Claude Lessard. *50 ans d'éducation au Québec.*
Montréal : Presses de l'Université du Québec. 2016. 273p.
40.00 \$. ISBN 978-2-7605-4509-0**

Maxime Colleret

Volume 41, numéro 1, 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1065964ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1065964ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

1918-7750 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Colleret, M. (2019). Compte rendu de [Pierre Doray et Claude Lessard. *50 ans d'éducation au Québec.* Montréal : Presses de l'Université du Québec. 2016. 273p. 40.00 \$. ISBN 978-2-7605-4509-0]. *Scientia Canadensis*, 41(1), 80–82.
<https://doi.org/10.7202/1065964ar>

Pierre Doray et Claude Lessard. *50 ans d'éducation au Québec*. Montréal: Presses de l'Université du Québec. 2016. 273p. 40.00 \$. ISBN 978-2-7605-4509-0

Dirigé par Pierre Doray et Claude Lessard, cet ouvrage est la concrétisation d'un colloque tenu à l'Université Concordia en 2014 dans le cadre des événements entourant les 50 ans du Ministère de l'Éducation du Québec. Il regroupe plus d'une quinzaine de chercheurs dont la majorité s'intéresse au secteur de l'éducation – du primaire à l'université. Si, dans sa préface, Paul Gérin-Lajoie donne un ton politique au livre en réclamant que « l'éducation redevienne une priorité nationale » (insinuant par le fait même qu'elle ne l'est plus), les contributions subséquentes des chercheurs sont appuyées sur des faits avérés, même si les années 1960 et le rapport Parent sont parfois idéalisés. L'ouvrage traite de l'évolution de l'éducation québécoise depuis les années 1960 et priorise une approche centrée sur le rôle de l'État. Il est divisé en 19 chapitres subdivisés en 5 parties, qui se penchent sur les politiques éducatives, les acteurs de l'éducation, les ordres d'enseignement, les enjeux du système éducatif et les mesures à apporter pour améliorer, voire transformer, le système d'éducation provinciale.

La première partie synthétise l'évolution des politiques publiques en éducation. En prenant les années 1960 et le rapport Parent comme point de départ, les trois chapitres de cette section mettent à la fois l'accent sur l'héritage des politiques éducatives des années 1960 – la démocratisation

en tête – et le « changement de référentiel politique » qui s'opère dans les années 1980-1990. Ce qui ressort de l'analyse, c'est la montée des « impératifs proprement économiques », qui se concrétisent entre autres dans le « nouveau management public » des années 1990, la « gestion axée sur les résultats » et l'utilisation d'indicateurs quantitatifs pour évaluer la « performance » du secteur éducatif.

Divisée en deux chapitres, la seconde partie est consacrée à l'évolution des effectifs enseignants et étudiants. Le premier texte sur la transformation de la profession enseignante souligne les « gains professionnels » du corps enseignant pendant les années 1960-1970 – augmentation salariale, sécurité d'emploi, avantages sociaux – et le « retour à la précarité » causé par la stagnation des salaires et la multiplication des tâches du maître depuis les années 1980. Axé sur « l'évolution des publics scolaires », le chapitre suivant analyse la démocratisation des institutions. Outre l'augmentation des effectifs étudiants, c'est la constitution de ces effectifs qui intéresse les auteurs. Pierre Doray et Nicolas Guindon montrent, par exemple, que l'accessibilité des femmes aux études supérieures est marquée par la « division sociale et culturelle du travail »; les femmes se retrouvant majoritairement dans des domaines traditionnellement féminins.

Dans la troisième partie, les auteurs s'intéressent aux différents ordres d'enseignement. Les chapitres retracent l'évolution de l'école primaire et secondaire, de la formation professionnelle et technique, des cégeps, de l'université et de l'éducation

permanente. Encore une fois, c'est la démocratisation des années 1960 et la « réorientation des politiques » au profit d'un idéal plus économique à partir des années 1980 qui est au cœur des préoccupations des auteurs. Si les actes de colloque ont parfois le désavantage de ne pas avoir de fil conducteur clair, celui-ci trouve sa cohérence dans l'explication du tournant économique des années 1980 et la perte graduelle de la « substance culturelle » de l'éducation.

La quatrième partie sur les enjeux du système éducatif diffère quelque peu des autres. Trois des six chapitres se penchent sur les institutions d'éducation supérieure et deux d'entre eux traitent de la recherche scientifique dans la province. Celui d'Yves Gingras retrace l'évolution du système québécois de la recherche universitaire avec des données quantitatives essentielles pour comprendre la production du savoir scientifique au Québec. Alors que Gingras traite des universités, Sébastien Piché s'intéresse à un autre acteur de la recherche : le cégep. Ce qu'il montre, c'est que même si la recherche est une activité périphérique des collèges, ceux-ci participent activement à la création des savoirs scientifiques. L'auteur espère d'ailleurs voir la recherche se généraliser dans ces institutions. Selon lui, « le défi est maintenant d'arrimer la recherche collégiale aux autres activités des collèges et de cesser de la concevoir en périphérie » (206). Loin de nous opposer à la recherche scientifique, rappelons toutefois que l'enseignement et la recherche ne vont pas de soi. Yves Gingras a d'ailleurs démontré qu'ils se retrouvent plutôt en opposition lors de l'institutionnalisation de la recherche

en milieu universitaire. Comme il n'y a aucune raison de croire que la généralisation de la recherche en milieu collégial se passera autrement, il est essentiel, selon nous, de considérer la sociologie de la recherche scientifique avant de transformer radicalement ces institutions.

La dernière partie propose des considérations prospectives pour améliorer le système éducatif. Deux textes attirent particulièrement l'attention. Celui d'Anne Mai Walder sur « l'innovation pédagogique » et celui d'Antoine Baby sur l'école et le « nouvel humanisme ». Dans son texte, Walder argumente que « l'innovation pédagogique » est une réponse aux défis de l'éducation. Même si elle le définit plus ou moins clairement, l'utilisation de ce concept fourre-tout fait en sorte que tout ce qui est nouveau semble correspondre à une ingénieuse « innovation pédagogique » devant être soutenue par l'État. Ce qui semble être nécessaire selon Walder, ce n'est donc pas de changer le contenu des cours, mais de l'enseigner différemment. C'est d'ailleurs tout le contraire de ce qu'affirme Antoine Baby dans son texte. Selon lui, il faut s'attaquer aux bases et aux contenus de la formation et « laisser la paix » aux enseignants. Dans un chapitre d'une belle utopie, Baby réclame la mise en place d'une éducation humaniste et non utilitaire. Si son argumentaire est inspirant, quelques-unes de ses conclusions font sourire. En empruntant la formule à Condorcet, il réclame par exemple que l'école forme des « citoyens difficiles à gouverner ». Or, force est d'admettre que dans une société industrielle avancée comme le Québec, il serait plus

que surprenant que l'État adopte des politiques expressément dans l'objectif de former ce type de citoyens!

Même si les textes sont parfois sommaires lorsque pris individuellement, leur mise en relation dans cet ouvrage donne une idée claire de l'évolution de l'éducation au Québec depuis la Révolution tranquille et de la place que prend l'État dans le système éducatif. Si ce n'est pas toujours explicite, l'idée selon laquelle

l'éducation est un bien commun et la crainte de la voir glisser vers un bien privé lie les auteurs entre eux. En conclusion, Doray et Lessard font d'ailleurs le souhait que le Québec s'inspire des projets collectifs des années 1960 pour « relever les défis d'aujourd'hui et dénouer les nœuds qui paralysent l'action » (254).

Maxime Colleret

Université du Québec à Montréal